



PREFET DE L'EURE

Autorité environnementale
Préfet de département

Révision selon modalités simplifiées n°2
du plan local d'urbanisme (PLU) de Gaillon

Avis de l'autorité administrative de l'État
compétente en matière d'environnement
sur le dossier présentant la révision selon modalités simplifiées et
comprenant le rapport environnemental

au titre des articles L.121-10 et suivants du code de l'urbanisme

N° : 2015-547

Ce projet de révision selon modalités simplifiées n°2 du PLU de Gaillon prend en compte l'environnement de manière satisfaisante.

A Evreux, le 01 JUIN 2015

Le Préfet

A handwritten signature in purple ink, consisting of several vertical strokes and a large loop at the top, positioned over the text 'Le Préfet'.